

PAYS DU PLATEAU DE LA DOMBES



# LA CÔTIÈRE DE LA SAÔNE

Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2018 // n°6

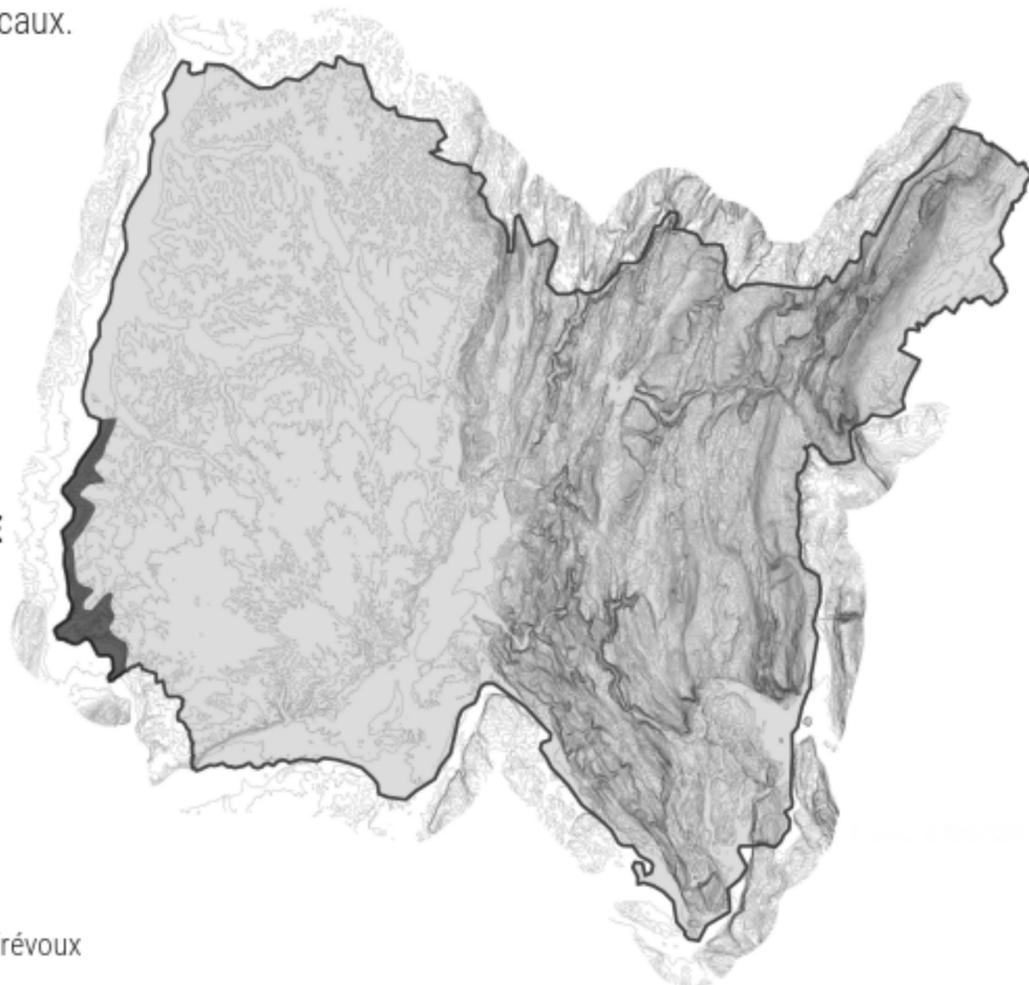


# Carnet d'unité de paysage

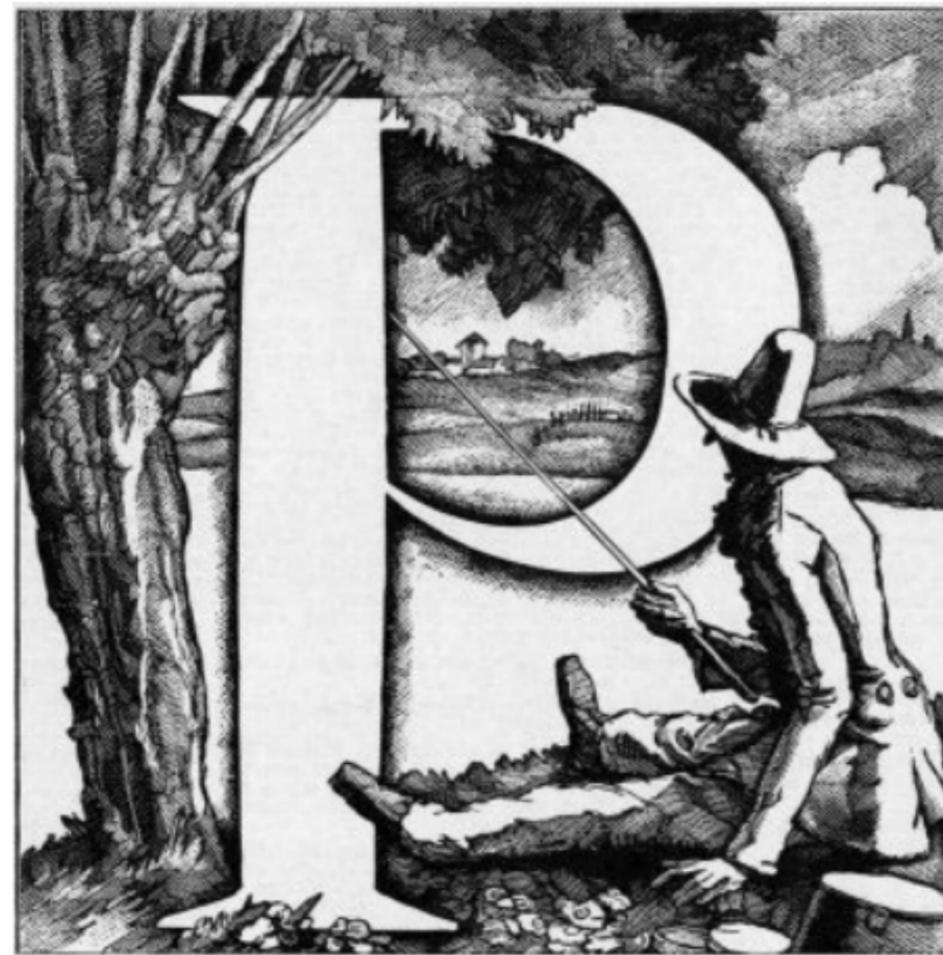
Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage de l'Atlas des Paysages de l'Ain*. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux cinq unités composant le Pays "plateau de la Dombes".

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage de la côtière de la Saône. Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.

LA CÔTIÈRE  
DE LA SAÔNE



Légende couverture : Trévoux



## Unité de la côtière de la Saône

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

*(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)*

Directeur de publication : Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain  
Atlas des paysages 2018



# Sommaire

## CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : les villes et villages

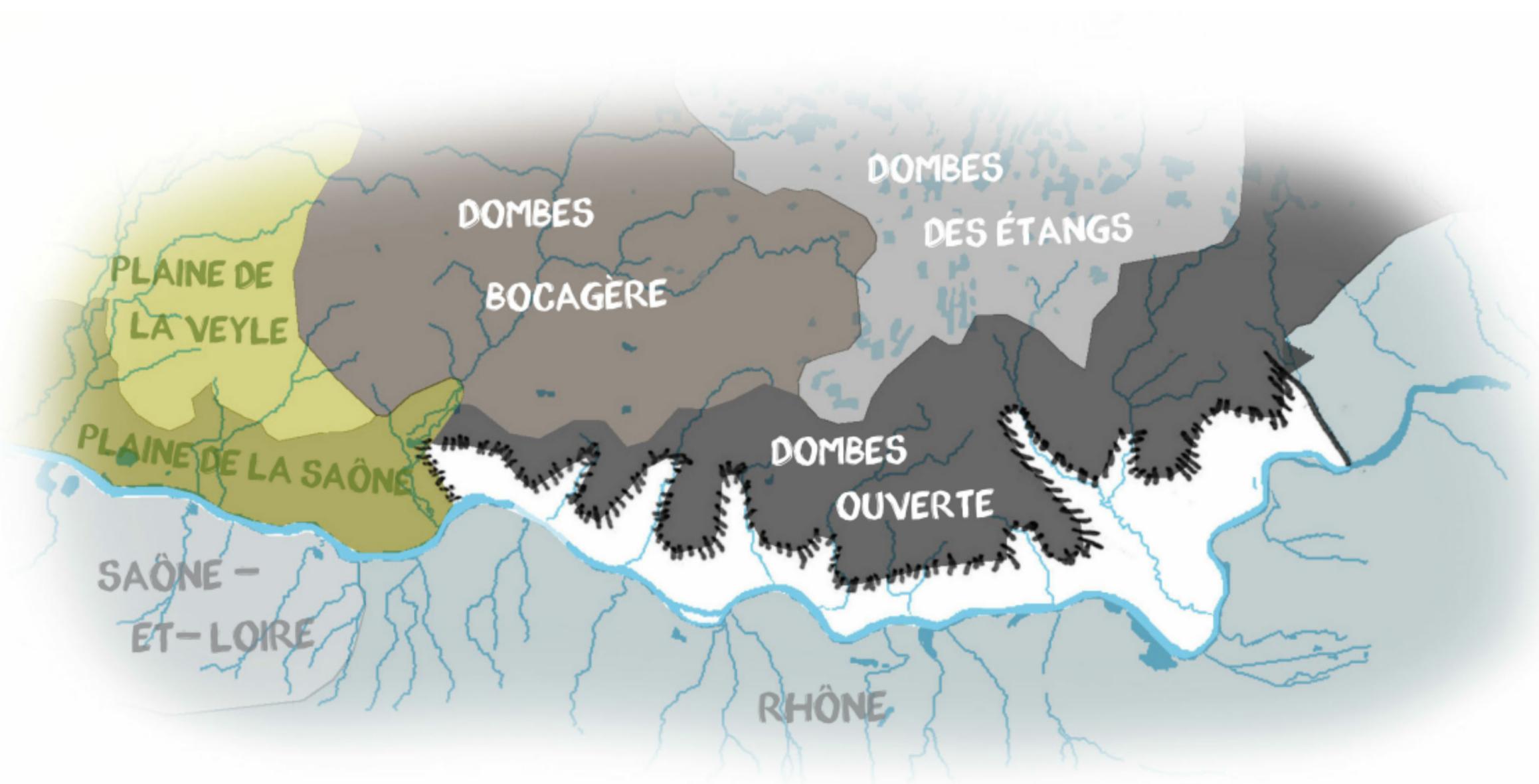
## AGIR

- D'Hier à aujourd'hui... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



# CONNAITRE

## Présentation de l'unité - Délimitation



**La Côtère de la Saône se situe à le rencontre de 2 unités et un département.**

- au nord : En amont de la Saône, le lit majeur de cette dernière s'étend sur la rive Est et forme la plaine de la Saône en opposition avec l'unité de la côtère où le lit majeur s'étend sur la rive Ouest,

- à l'est : la côtère marque l'amorce du plateau dombiste. Celui-ci se prolonge par une frange caractérisée par des paysages ouverts qui forme l'unité de la Dombes ouverte,

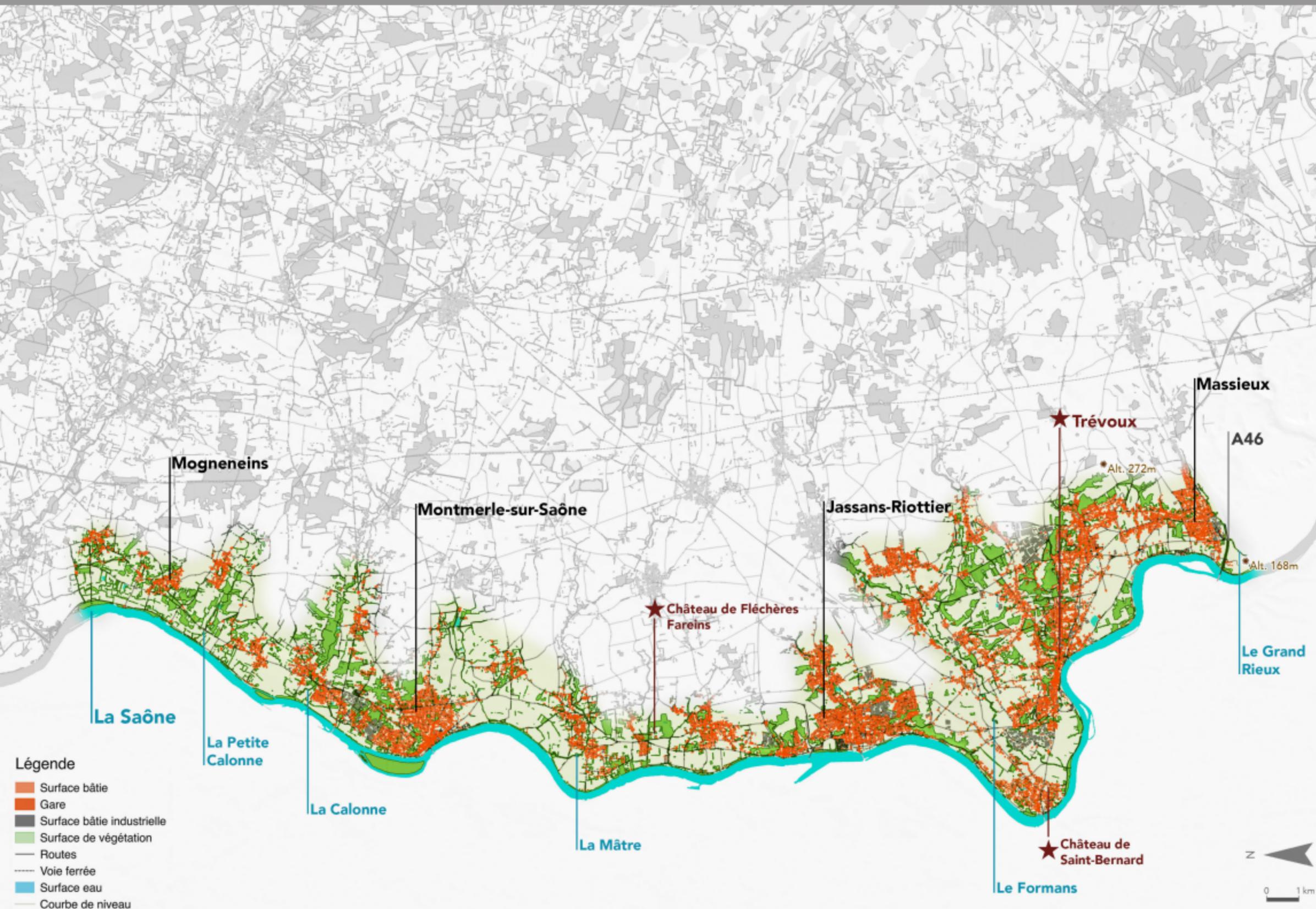
- au sud et à l'ouest : la Saône marque la limite administrative entre le département de l'Ain et du Rhône.

### **Comment délimiter les unités de paysage ?**

La position est la nature des limites font l'objet d'un travail collectif. Sur le terrain les unités se dessinent en fonction des reliefs marqués ou d'un usage de l'espace contrastés. Souvent les unités sont progressives, donnant lieu à un paysage qui mélange des caractéristiques issues de deux unités voisines.

# CONNAITRE

## Présentation de l'unité - Carte



### Les communes...

Fareins // Francheleins // Frans // Genouilleux // Guéreins // Jassans-Riottier // Lurcy // Massieux // Messimy-sur-Saône // Mionnay // Mizérieux // Mogneneins // Montceau x // Montmerle-sur-Saône // Parcieux // Peyzieux-sur-Saône // Reyrieux // Saint-Bernard // Saint-Didier-de-Formans // Reyrieux // Sainte-Euphémie // Trévoux

### Les lacs et rivières ...

La Calonne // Le Formans // Le Grand Rieux // La Mâtre // La Petite Calonne // La Saône

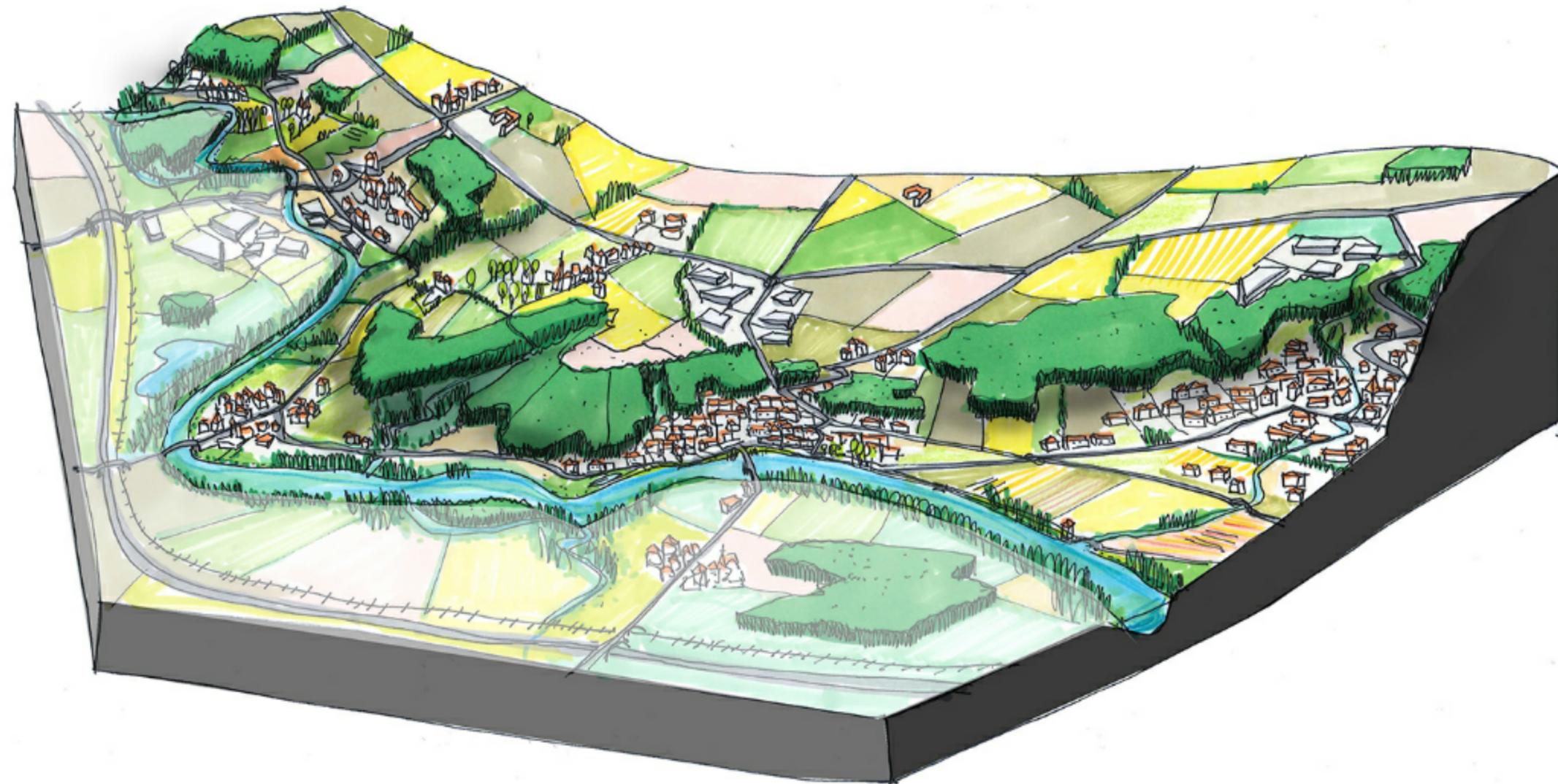
### Les lieux remarquables ...

Château de Fléchères (Fareins) // Château de Saint-Bernard // Trévoux

# CONNAITRE

## Description d'ensemble

### LA CÔTIÈRE DE LA SAÔNE

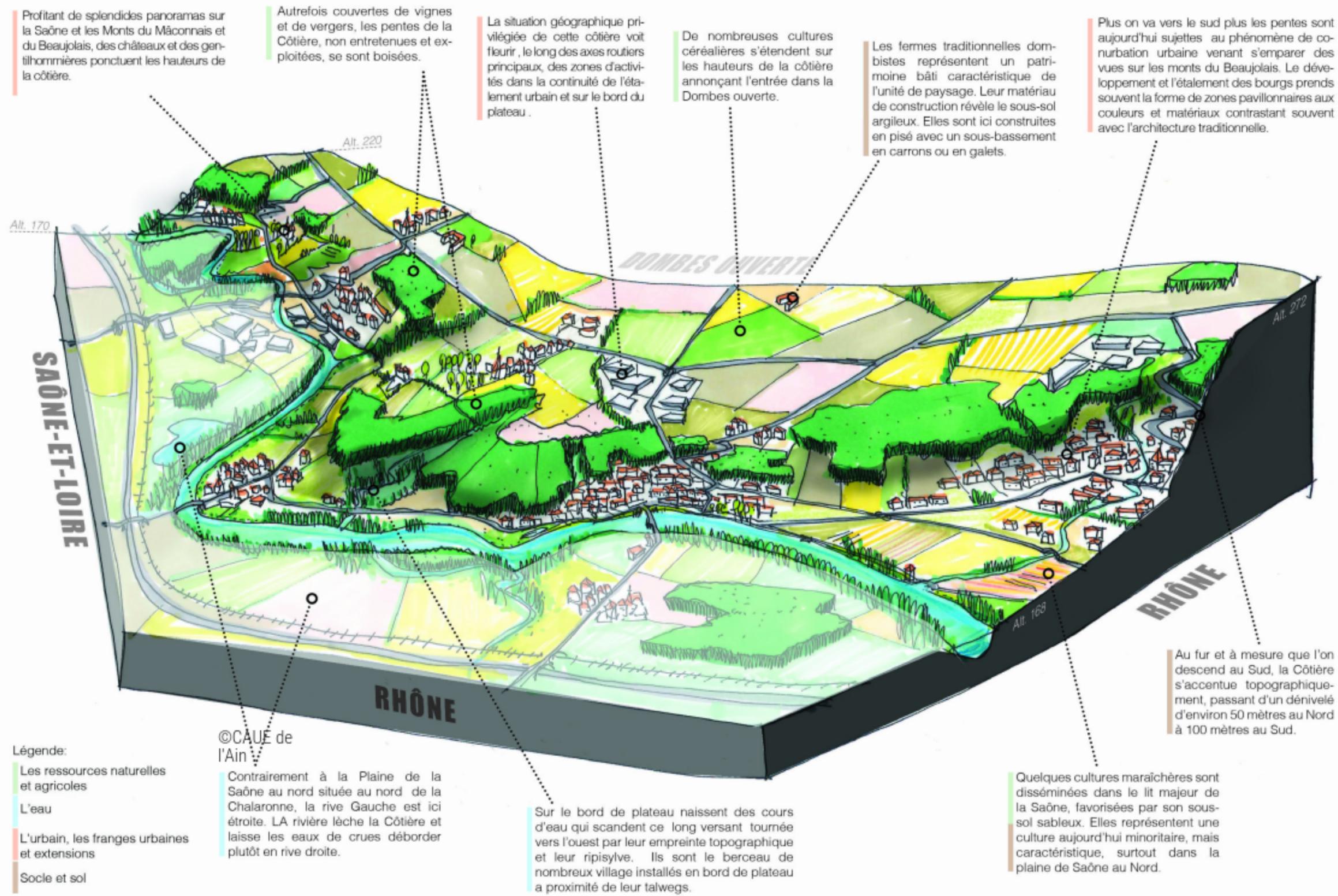


Cette côtière a de nombreuses qualités, selon les époques, certaines sont exploitées et d'autres sont délaissées. Autrefois sa plus grande qualité était dans sa fertilité, en effet la culture de ressources vivrières était mise en avant et bien développée. De nos jours, son attrait se porte davantage sur son cadre de vie, balcon offrant une belle vue, et son accès facile à la Saône et des infrastructures d'exportation. Sa localisation, proche des métropoles, favorise son attractivité.

©CAUE de l'Ain

# CONNAITRE

## Description d'ensemble



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - La cotière depuis la rive d'en face



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Depuis la plaine céréalière, les pentes hier couvertes de vignes sont occupées en grande partie par les bois et l'habitat



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - l'habitat individuel disparate gagnant la pente ...



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Quelques parcelles de maraîchage occupent encore la plaine fertile



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Les aménagements des bords de Saône ne sont pas à la hauteur du monument majeur qu'est la rivière.



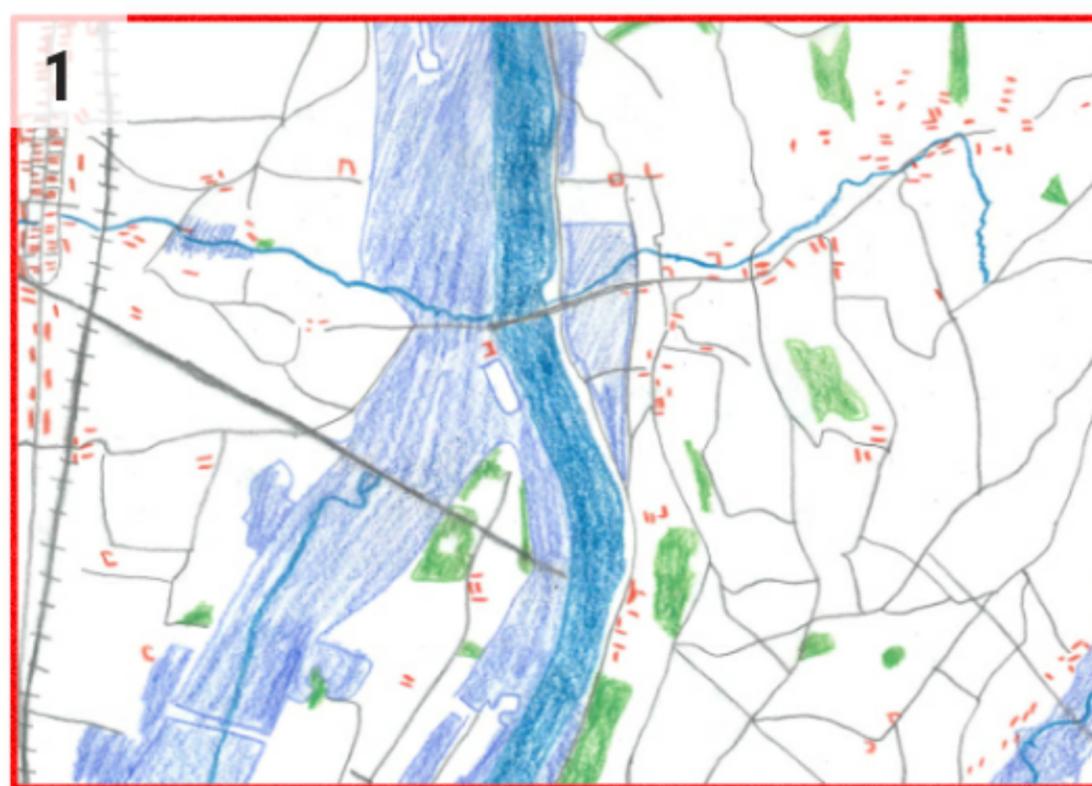
# Évolution du tissu urbain

1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail 2015)
4. Et demain ?

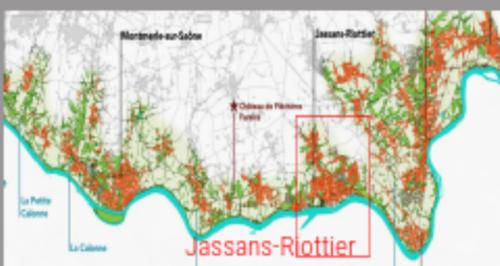
## Légende

	Infrastructure de transport
	Surface bâtie (rouge) et Zone d'activité (jaune)
	Haies bocagères
	Les rivières
	Les zones Humides
	Les vergers

Jassans, commune historiquement très rural. Voie sa cité s'agrandir sous l'influence direct de la Saône et de Villefranche. L'arrivé de l'autoroute, a dynamisé l'activité industrielle et les zones d'activités. Et pris peu à peu la place des zones humides et des terres agricoles très fertiles



[Découvrir l'évolution du foncier sur le département et par commune \(Cerema\)](#)



## AGIR

**D'hier à aujourd'hui ... et demain? -**

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir

A venir :

## Bloc diagramme illustrant les objectifs de qualité de votre paysage :



### **Formulons ensemble des objectifs de qualité paysagère de votre unité !**

La loi inscrit la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme par une approche concrète et opérationnelle qui ne se limite pas à des préservations des paysages remarquables.

Les paysages sont le fruit des interactions entre l'Homme et son milieu. Ces évolutions reflètent ainsi le fonctionnement d'une société, son dynamisme économique et la prise en compte de son environnement.

Vous révisiez votre PLU ou élaboriez votre PLUI , vous souhaitez valoriser vos paysages intercommunaux, vous voulez sensibiliser vos élus ou vos habitants aux paysages et conduire leurs transformations ?

Contactez le CAUE de l'Ain afin de définir les objectifs de qualité de paysages de votre territoire

**Un objectif de qualité de paysage** désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. *Source : Convention européenne du paysage*

## **AGIR**

Objectif de qualité de paysage pour cette unité :

**- A définir ensemble si vous le souhaitez -**

Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain  
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des PAYSages de l'Ain.



CAUE de l'Ain

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain



Maison de l'Habitat  
34, rue Général Delestraint  
01000, Bourg-en-Bresse

[www.caue01.org](http://www.caue01.org)

[www.atlasdespaysagesdelain.com](http://www.atlasdespaysagesdelain.com)

